

Les féministes et leurs archives (1968-2018). Militantisme, mémoire et recherche

*Colloque international bilingue (anglais-français)
Université d'Angers*

Maison de la recherche Germaine Tillion

Lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 mars 2018

APPEL A COMMUNICATIONS

Le cinquantième anniversaire de mai et juin 1968 sera l'occasion de nombreux discours mémoriels sur l'évènement, mais aussi plus largement sur les « années 1968 », bornées selon Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel par les deux dates de 1962 et 1981. Pendant cette période, les mouvements féministes connaissent en France et plus généralement dans les pays occidentaux un regain d'activité militante, une production culturelle forte et une grande visibilité dans l'espace public et médiatique. Leur histoire et leur postérité dépendent des archives, écrites comme orales, privées comme institutionnelles, collectives comme individuelles, conservées comme détruites. Ce colloque souhaite donc engager une vaste réflexion sur la constitution, la conservation et les usages des archives féministes, en favorisant le dialogue interdisciplinaire et international. Les propositions porteront en particulier sur les quatre axes suivants, sans restriction d'aire géographique ou de perspective disciplinaire.

Conditions politiques et matérielles de la conservation des traces

Très tôt, les féministes constatent l'absence des femmes des récits nationaux et de l'histoire académique et décident de pallier ce que Natalie Zemon Davis appelle « les silences patriarcaux du passé ». Convaincues que la marginalisation des femmes dans l'histoire participe directement de la marginalisation des femmes au présent, elles font de l'élaboration d'un récit du passé un enjeu politique et une dimension importante de leur lutte. Il s'agit de proposer des représentations du passé non seulement alternatives mais encore concurrentes de celles communément véhiculées dans la société pour agir contre l'invisibilisation des femmes et des féministes. Pour cela, elles s'attèlent bien sûr à la relecture des sources existantes, tout en découvrant nombre de matériaux laissés de côté, mais elles prennent aussi conscience de la nécessité de constituer leurs propres fonds d'archives.

Ainsi, dès l'émergence de mouvements féministes organisés dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des féministes ont recherché, collectionné, rendu disponibles des sources inédites. Des fonds d'archives ont été constitués et certains ont même été donnés à des institutions publiques dans un but de conservation et de valorisation. En France, c'est le cas des collections que Marguerite Durand a confiées de son vivant, en 1931, à la Ville de Paris, à l'origine de la bibliothèque d'histoire des femmes et du féminisme (Bibliothèque Marguerite Durand), aujourd'hui menacée¹. Il est vrai que les féministes ne disposent pas toutes des mêmes ressources pour développer et maintenir ces entreprises de conservation ; de nombreux groupes disparaissent de l'histoire faute de traces conservées et les fonds constitués sont souvent vulnérables face aux changements de contexte. La dépendance aux institutions peut

¹ <http://sauvonslabmd.fr/>

aussi conduire au risque de dépossession. C'est d'ailleurs la probabilité de voir les archives de Cécile Brunschvicg échapper à une structure spécialisée, faute de place à la BMD, qui motive, en 2000 et 2001, la création de l'association Archives du féminisme et du Centre des Archives du féminisme (CAF) à l'Université d'Angers. Des travaux récents ont aussi mis au jour l'importance des archives locales pour proposer un nouveau regard sur l'histoire des mouvements.

Un premier axe du colloque s'attachera aux conditions matérielles et politiques de la constitution de fonds d'archives. Quelles sont les raisons qui motivent la constitution d'un fonds féministe ? Quelles sont les opportunités politiques et organisationnelles favorisant de telles entreprises ? Quels sont les profils des actrices et acteurs qui créent et animent des structures destinées à la conservation des traces ? Quels sont les arbitrages à l'œuvre entre militantisme et institutionnalisation ?

Transformations des archives depuis 1968

Le colloque examine plus particulièrement la période qui va de 1968 à nos jours. En effet, le rapport aux archives paraît se modifier dans les années 1968. L'anonymat, l'insistance sur le collectif, le refus des institutions, le caractère parfois éphémère des groupes ou encore la continuité de l'engagement jusqu'à nos jours semblent avoir été des obstacles à la constitution de fonds féministes.

S'appuyant sur un mouvement plus général de réflexivité de l'histoire et sur une sensibilité – socialement partagée – à la parole des « sans voix », le recueil de souvenirs s'impose à cette période comme une nécessité pour écrire l'histoire des femmes, comme il s'est imposé pour écrire l'histoire d'autres catégories sociales dominées. Se pose donc la question de la conservation et de la valorisation des archives orales.

Enfin, l'entrée dans l'ère du numérique renouvelle la question de la conservation des traces à partir des années 1990. L'internet est un formidable outil de diffusion des connaissances sur l'histoire des féminismes mais il révèle aussi la complexité et la difficulté de la constitution de ce nouveau type d'archives. Les politiques de numérisation des archives posent également question.

Un second axe du colloque considérera ainsi les transformations historiques du rapport des féministes à leurs archives depuis 1968 et questionnera les évolutions des formes d'archives elles-mêmes.

Archives et mémoire

Conserver les traces d'une action individuelle ou collective est une des conditions pour le passage à la postérité. Les entreprises de sauvegarde et de valorisation des archives participent du façonnage des mémoires féministes, offrant les supports nécessaires à la construction du souvenir. Ainsi, selon les ressources dont disposent les individu·e·s et les collectifs pour conserver et valoriser leurs archives, elles et ils ne s'assurent pas la même place dans les récits du passé.

Cette question se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'actualité que les féministes des années 1970 arrivent en fin de parcours militant et sont amenées à s'interroger, plus qu'auparavant, sur les traces matérielles ou immatérielles qu'elles souhaitent transmettre aux générations futures. De plus, les archives constituent aussi pour les nouvelles générations les supports à partir desquels elles pourront interroger l'« héritage féministe » et effectuer le tri à l'œuvre dans toute transmission.

Le caractère politique de la constitution des fonds d'archives apparaît donc évident. A titre d'exemple, à Paris, les Archives Recherches Cultures Lesbiennes (ARCL) qui, depuis 1983, conservent et valorisent les archives des lesbiennes, réservent aux femmes la consultation de la documentation, effectuée dans un lieu non mixte. Ce faisant, elles circonscrivent le périmètre mémoriel dans lequel elles souhaitent s'inscrire.

Un troisième axe du colloque interrogera les rapports entre archives et mémoires. Les entreprises de conservation — en ce qu'elles constituent la première étape du processus de relecture du passé — sont-elles abstraites ou forgées par des rivalités et des rapports de coopération entre mouvements féministes ? Comment les idéologies et les ressources des collectifs et des individu-e-s orientent-elles le rapport aux archives et donc la place de ces actrices et acteurs dans les mémoires féministes ?

En outre, d'autres usages des archives peuvent être abordés, notamment ceux qui ont une visée artistique (arts plastiques, littérature, théâtre, performances...) ou médiatique. Le cinéma, la vidéo, la radio font appel à des archives, de même que des expositions, non sans trier et sélectionner selon des critères qui méritent réflexion. Que dire, aussi des ressources audiovisuelles et iconographiques féministes, particulièrement prisées ? Comment analyser les processus de commercialisation des archives féministes ?

Enjeux pour la recherche

Les archives sont au cœur de la démarche de connaissance scientifique du passé. En France, la création du Centre des archives du féminisme au sein de l'Université d'Angers, doit beaucoup au développement de l'histoire académique des femmes et des féminismes, qu'elle favorise en retour. L'usage des archives soulève donc un certain nombre de questions épistémologiques. Par exemple, comment faire pour appréhender certains événements ou groupes n'ayant pas laissé de traces immédiates ? En incitant à la conservation ou à la fabrication d'archives, les chercheur-e-s contribuent à orienter l'histoire ensuite écrite. Dans quel sens ? De quelle manière ? Comment faire avec les conflits militants qui modèlent également la documentation et l'accès aux sources ? Que dire de la dimension la plus personnelle des archives, la plus menacée par l'autocensure des détentrices d'archives ?

Un dernier axe se concentrera donc sur la spécificité des archives relatives à l'histoire des féminismes, dans la lignée des réflexions sur la spécificité des archives propres à l'histoire des femmes.

La dimension internationale du colloque permettra non seulement des comparaisons très neuves, mais aussi l'étude des actions et réseaux féministes dans le domaine des bibliothèques, des archives et de recueil de témoignages (publiés, enregistrés, filmés).

SOUSSION DES PROPOSITIONS

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir leur proposition d'intervention avant le 1er décembre 2017 au format suivant (en français ou en anglais) :

- Titre de l'intervention
- Nom, prénom, statut et rattachement institutionnel
- Adresse électronique
- Résumé de 3000 signes présentant les idées principales et les matériaux de l'intervention.

Comité d'organisation

- Christine Bard, Université d'Angers
- Claire Blandin, Université Paris 13
- Pauline Boivineau, Université d'Angers
- Marion Charpenel, CSI Mines-ParisTech
- Hélène Fleckinger, Université Paris 8
- Alban Jacquemart, Université Paris-Dauphine
- Audrey Lasserre, Université Catholique de Louvain / Actions Marie Curie
- Sandrine Lévêque, Université Lyon 2
- Bibia Pavard, Université Paris 2